Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillère d'Etat Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

Intervention de Mme Waeber aux Etatsgénéraux du patrimoine

Jeudi 28 avril 2016, Salle du Grand Conseil

Monsieur le Président de la Ville de Sion, Marcel Maurer

Monsieur le Président de la Bourgeoisie de Sion, Antoine de Lavallaz

Madame la Présidente de l'Association valaisanne d'archéologie et coordinatrice du projet Mémoire 21, Claire Epiney-Nicoud

Madame la suppléante au chef de la section patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture, Nina Mekacher

Monsieur le chef du service des bâtiments, monuments et archéologie, Philippe Venetz

Monsieur le chef du Service de la culture, Jacques Cordonier

Mesdames et messieurs les auteurs du Rapport Mémoire 21

Mesdames et Messieurs

Le Valais possède un héritage archéologique, bâti et culturel incroyablement riche, réputé sur le plan international. Ce patrimoine doit être exploré, restauré, préservé et protegé. Il en résulte une grande responsabilité de la part des professionnels, mais aussi des autorités publiques.

Dans son action en matière de politique culturelle, le Conseil d'Etat s'appuie sur la définition de la culture adoptée par le Conseil de l'Europe : « La culture, c'est tout ce qui permet de se situer par rapport au monde, à la société, mais aussi par rapport à son patrimoine natal ; c'est tout ce qui contribue à ce que l'homme comprenne mieux sa situation, dans l'éventuel but de la modifier ». L'homme est donc au centre de cette politique, l'homme qu'il soit notre contemporain, mais également celui qui hier nous a précédé sur cette terre où celui qui demain prendra le relais.

La société valaisanne d'archéologie AVA-WAG a porté le projet Mémoire 21 Valais-Wallis. Plus de 70 experts de différentes disciplines se sont penchés sur les divers aspects de la protection et de la valorisation du patrimoine historique. Le résultat a abouti en une analyse de la situation et un plan d'actions pour les années à venir.

J'aimerais donc remercier la société valaisanne d'archéologie pour ce travail exhaustif, et plus particulièrement sa présidente, Madame Claire Epiney-Nicoud, ainsi que les responsables de projet et toutes celles et ceux qui se sont engagés sans compter dans ce projet.

Au nom du Conseil d'Etat, je suis très honorée de recevoir le rapport Mémoire 21 avec les recommandations établies. Je le transmettrai au chef de Département concerné, Monsieur Jacques Melly, Président du Conseil d'Etat, qui n'a pas pu nous rejoindre ce matin.

Je peux vous certifier que le Conseil d'Etat va prendre connaissance avec attention et intérêt de vos analyses et de vos propositions. Comme vous, je souhaite que la remise de ce rapport, ce matin, ne soit pas le terme, mais le début d'un processus. Le début également d'un partenariat avec les éléments de la société civile que vous représentez. Votre engagement est en effet très important pour le débat et pour rechercher des solutions optimales.

Merci beaucoup!